

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/10/2014 – Convocation du 15 octobre 2014

Compte rendu affiché le 31 octobre 2014

Présidente de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Gisèle COIN

Présents :

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Claire LEBAHAR, Youcef BOUREZG, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Myriam MARMONIER, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Xavier LAURE, Michel HU, Christine PERRIN ESSERTAISE, Tameur GUENNAT, Maria DA SILVA PIRES, Marc GRAZIANA, Nadine DUPLOT, Alain MARTIN-RABAUD, Bernard SABATIER, Jamila HARZALLAH, Pascal NICOT, Sylviane CARISSIMI, Patrick RACHAS.

Absents représentés

Hélène SORREL-DUNAND par Claire LEBAHAR, Michel MATHEY par Marine MATHEY, Jean-Jacques DUPERRAY par Xavier LAURE, Claire POINT par Guillemette DEBORDE, Vincent VIVO par Patrick RACHAS.

| Nombre de conseillers | |
|-----------------------|----|
| En exercice | 29 |
| Présents | 24 |
| Voitants | 29 |
| Exprimés | 29 |

Objet : Modification des commissions municipales

À la suite de son renouvellement général, en application de l'article L 21 21-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a décidé de former des commissions permanentes chargées d'étudier les affaires qui lui sont soumises.

Ces commissions, dont la composition respecte le principe de la représentation proportionnelle, ont été composées par le Conseil Municipal lors de sa séance du 17 avril 2014.

Compte tenu de trois démissions de conseillers municipaux reçues par Madame le Maire, certaines commissions municipales doivent être complétées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Oui l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les délibérations du 17 avril 2014 par lesquelles ont été formées puis composées les différentes commissions de travail permanentes du Conseil Municipal,
- Considérant les démissions devenues définitives de Sylvie MYARD, Béatrice THONY et Ghariba AKROUCHE,
- Vu les candidatures enregistrées
- **DESIGNE les membres suivants pour siéger dans les différentes commissions municipales**
 - Commission Aménagement de la ville : Patrick RACHAS
 - Commission Vie locale et Culturelle : Patrick RACHAS, Nadine DUPLOT
 - Commission Éducation Enfance Jeunesse : Sylviane CARISSIMI
 - Commission Travaux et patrimoine communal : Patrick RACHAS
 - Commission Développement Économique et Tourisme : Bernard SABATIER, Nadine DUPLOT
 - Commission Cohésion Sociale : Patrick RACHAS, Sylviane CARISSIMI
 - Commission Communication : Bernard SABATIER
- **DIT que la composition des commissions municipales est modifiée en conséquence,**
- **AUTORISE Madame le Maire à procéder à toutes les opérations complémentaires relatives à cette affaire.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 23 octobre 2014
Le Maire,
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 24/10/2014

- Publication ou affichage le 24/10/2014

Valérie GLATARD, Maire.



Valérie Glatard

Valérie Glatard